



LA CHARTE DES OFFICIELS

Bureau Fédéral du 15 avril 2016

Les indicateurs

Arbitres clubs en formation et Arbitres club - Enregistrés dans FBI	9635
OTM Club en formation et OTM Club - Enregistrés dans FBI	8626
Nombre de rencontres arbitrées par des arbitres clubs	15872
Nombre de rencontres arbitrées par OTM Clubs	27011
Nombre d'écoles d'arbitrage Niveau 1	231
Nombre d'écoles d'arbitrage Niveau 2	448

L'activité des OTM CR

- 2015 postes tenus sur des rencontres de NF3 à PRO A dont:
 - 128 en PROA / PROB
 - 25 en LFB
 - 88 en NM1
 - 562 en NM3
 - 686 en NF3
- Gain économique pour les clubs*:
 - Indemnités: 55 950 €
 - Déplacements: 48 791 €

* Valeurs références: données CFO du 4/03/2016

Les données chiffrées en points

Débits arbitres	Crédits arbitres			
	Officiels	Arbitres Club	Ecoles d'arbitrage	Fidélité
293 208	190 315	2 125	3 770	22 855
	219 477			
74,9%				

*Calculs avec un débit par équipe de **40 points***

A venir: valorisation des arbitres départementaux (5000 points) et requalification arbitres club en formation vers arbitres club (1000 points)

Les données chiffrées en points

Débits arbitres	Crédits arbitres			
	Officiels	Arbitres Club	Ecoles d'arbitrage	Fidélité
272 848	188 292	2 125	3 730	22 595
	217 152			
79,6%				

En excluant les Ligues d'Outre-Mer

Les données chiffrées en euros

Points Arbitre	333 831 €
Points OTM	10 985 €

Pénalités cumulées	371 825 €
--------------------	-----------

Nombre de clubs pénalisés	1271
--------------------------------------	-------------

556 clubs avec la pénalité minimale de 100€

Les données chiffrées en euros - suite

Niveau de l'équipe première	Nombre de clubs sanctionnables	Pénalité maxi	Pénalité moyenne
PROA / PROB / LFB	44	6 177 €	1 370 €
NM1 / LF2	25	3 640 €	958 €
NM2 / NF1	62	3 790 €	667 €
NM3	87	1 127 €	375 €
NF2 / NF3	24	959 €	388 €
Ligue et Championnat de France Jeunes	745	1 800 €	235 €
Département	284	217 €	102 €
	1271	6 177 €	292 €

Points Passion Club

Pénalités cumulées	371 825 €
Nombre de clubs avec des PPC	699
Nombre de Points Passion Club	45 826
Valeur du point	4,06 €
Valeur maxi pour un club des PPC	1 836 €
Valeur moyenne des PPC	265 €

Rappel du principe:
50 % pour la formation
50 % pour financer les
PPC

Budget de 185 912 €

Bilan global

- 4300 clubs

- 1976 structures concernées par la charte
 - Dont 243 CTC

- 699 structures avec des Points Passion Club

- 1271 structures pénalisables

**Quelle
application
cette année ?**

Propositions pour l'application

Maintien de la valeur d'un débit de 40 points par équipe

Affichage de la pénalité prévue pour chaque club

Dispense de pénalité pour les clubs devant 100 €

Propositions pour l'application

Valeur du point de pénalité portée de
1,50 € à 1 €

Somme des pénalités = 229 877 €

Tous les clubs paient la pénalité. Plus
de seuil minimal à 100 €

Les évolutions

- Autonomie donnée aux clubs pour la gestion des Officiels Club:
 - Enregistrement par le club de l'officiel en formation
 - Enregistrement par le club de l'attestation de e-learning
 - Passage, après 5 rencontres, en Officiel Club, par le club

Les évolutions - Suite

- Augmentation du nombre d'OTM CR en Championnat de France
 - Proposition: 2 en NM2 et NF2 ?

- Valorisation du parrainage
 - Augmentation de l'indemnité ?
 - Augmentation de la valorisation ?



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com